Image not found or type unknown

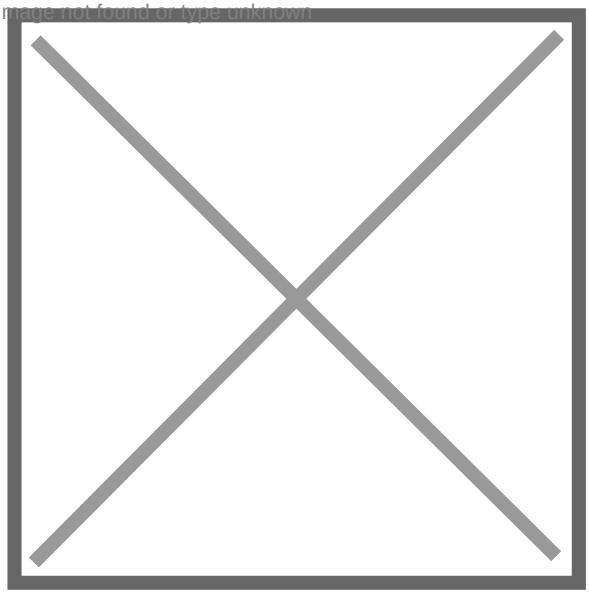

Suite a une fuite de chaudière

Par **fifitoun**, le **17/01/2010** à **13:27**

Bonjour,

suite a une panne de chaudière cela fait une semaine que l'on n'a plus d'eau chaude, ni de chauffage, la panne est survenu le vendredi et le devis a été signé le lundi suivant par ma propriétaire à ce jour nous n'avond toujours pas de nouvelles de la société qui devrais intervenir, que peut on faire pour cela?

avons nous un recour contre l'entreprise ?

nous avons des convecteur mais cela a augmenter considérablement notre consommation électrique

quelle démarche pouvons nous faire pour cela ?

Merci pour votre aide, cordialement.

Par **jeetendra**, le **17/01/2010** à **15:28**

[fluo]ADIL DU MAINE ET LOIRE[/fluo]
312 Avenue René Gasnier
49100 Angers
02 41 81 89 40

Bonjour, lundi prenez contact avec l'Association ADIL (défense des locataires), ils tiennent

des permanences juridiques et vous aideront à faire bouger l'entreprise de dépannage pour la chaudière, courage et bon dimanche à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés